

## Présentation

Remi Jolivet, *Université de Lausanne*  
Noura Tiziri, *Université de Tizi-Ouzou*

Début 2002 les autorités universitaires<sup>1</sup> signaient une convention de coopération entre la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Tizi-Ouzou et la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne. L'Université de Tizi-Ouzou, située au cœur de la Grande Kabylie, à une centaine de kilomètres à l'est d'Alger, comptait, à la rentrée 2006-2007, près de 39'000 étudiants et sa Faculté des lettres et sciences humaines près de 10'000, presque autant que toute l'Université de Lausanne<sup>2</sup>.

La Faculté des lettres et sciences humaines réunit six départements: lettres arabes, anglais, français, langue et culture amazigh (berbère), psychologie, interprétariat et traduction. Les "sciences du langage" y sont donc fort bien représentées et il n'est pas surprenant que ce soit surtout dans ce domaine que des échanges réguliers et nombreux se soient d'emblée instaurés: participations à des colloques en Algérie et en Suisse; conférences ponctuelles et enseignements réguliers (sur le multilinguisme en Suisse); accueil d'étudiants algériens à Lausanne. Une recherche commune est en cours, portant sur la conception et la construction des bases de données linguistiques.

---

1 Les signataires de ces lignes, doyen et doyenne de leurs facultés respectives, et les recteurs Eric Junod pour Lausanne et Rabah Kahlouche pour Tizi-Ouzou.

2 Données recueillies le 22 janvier 2007 sur le site web de l'Université de Tizi-Ouzou, <http://www.ummto.dz>

Ces échanges se poursuivent, sous une autre forme, avec ce numéro des *Cahiers de l'Institut de Linguistique et des Sciences du Langage*. Il nous a paru intéressant d'y accueillir des travaux produits par des linguistes du Département de langue et culture amazigh. C'est l'occasion, pour eux, de présenter les questions qui les intéressent et qui concernent la langue berbère dans sa variété kabyle.

Le paysage linguistique algérien se compose essentiellement de quatre langues :

- le français, langue de travail et du prestige social.
- l'arabe littéraire, standard ou scolaire selon les écoles, est la langue nationale et officielle. Il est utilisé à l'école et dans l'administration algérienne.
- deux langues maternelles : le berbère avec tous ses dialectes et l'arabe dialectal. Alors que le berbère est introduit à l'université depuis 1990 et à l'école depuis 1997, l'arabe dialectal reste une langue principalement orale utilisée dans la communication quotidienne.

La quasi-totalité des Algériens est bilingue : arabe/français, berbère/français, berbère/arabe, ou trilingue : arabe/berbère/français.

La langue berbère, qui fait partie de la famille chamito-sémitique, se compose de plusieurs dialectes composés eux-mêmes de plusieurs parlers. Son domaine d'usage s'étend des îles Canaries à l'ouest à l'oasis de Siwa (Egypte) à l'est, et de la Méditerranée au nord au Burkina Faso au sud.

Les principaux dialectes en Algérie sont le kabyle, les parlers berbères parlés dans le massif du Chenoua et l'Ouarsenis au nord, le chaoui dans le massif de l'Aurès (sud-est de la capitale), le mozabite dans le nord du Sahara et le touareg au sud. Le kabyle, dialecte ayant le plus de locuteurs en Algérie, est composé de plusieurs parlers qui présentent une grande variation principalement phonétique et lexicale. Malgré cette variation l'intercompréhension est assez aisée entre les différents locuteurs.

---

Au niveau politique la Constitution de la République algérienne s'est enrichie, en 2002, d'un article 3bis<sup>3</sup>:

Art. 3 - L'arabe est la langue nationale et officielle.

Art. 3 bis - Tamazight [= le berbère] est également langue nationale.

L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national.

Pourtant le kabyle, essentiellement oral, a vu son passage à l'écrit et son enseignement dans le système éducatif algérien rencontrer d'énormes problèmes dus en majorité au fait qu'il n'est ni aménagé ni standardisé.

Malgré de nombreuses recherches, depuis plus d'une vingtaine d'années, il n'en demeure pas moins que, si on veut promouvoir et réhabiliter cette langue, la priorité est son aménagement. En effet, malgré une écriture plus ou moins stable et adoptée par la plupart des berbérissants, il faut encore aménager son lexique, sa phonétique... C'est pour cela que tous les travaux entrepris, notamment en linguistique, doivent accroître la connaissance de cette langue, ce qui rendra son enseignement plus efficient. Et ceux qui sont ici présentés relèvent d'une linguistique descriptive qui ne se coupe pas de préoccupations pédagogiques.

Ces préoccupations sont centrales dans la contribution de Seïdh Chalah, *La phonématique et la phonétique au service de l'apprentissage des caractères de l'alphabet kabyle (berbère)*, qui, s'appuyant sur un relevé des erreurs commises par de jeunes collégiens dans l'écriture du kabyle en graphie latine, propose quelques aménagements et des exercices fondés sur l'analyse du système phonologique.

---

3 Sur la genèse de cet article et le rôle particulier joué par les événements qui touchent la Kabylie depuis 2001, ainsi que sur l'historique de la question des langues dans les constitutions algériennes cf. Noura Tigziri, Les langues dans les constitutions algériennes, *Cahiers de l'ILSL*, 17, 2004, pp. 289-298 repris sur <http://nora.tigziri.ifrance.com/pub.html>

Trois études concernent l'intonation et son rôle à divers niveaux de la structure linguistique : expression des modalités de la phrase (Seïdh Chalah et Noura Tiziri, *L'assertion, l'interrogation et l'exclamation dans la langue kabyle (étude de quelques exemples)*) ; marquage d'une opposition de fonction nominale<sup>4</sup> qui n'est pas toujours associée à une différence morphologique marquée phonologiquement (Seïdh Chalah, *Le rôle de l'intonation en syntaxe et en sémantique : étude de cas portant sur l'opposition d'état du nom kabyle*) ; distinction, enfin, entre une succession de monèmes en relation fonctionnelle syntaxique, opposée à la même succession de monèmes constituant un composé synthématique (Aoudia Arezki et Noura Tiziri, *Rôle de l'intonation dans la distinction entre syntagmes et synthèmes à mêmes composantes monématiques*).

C'est également la synthématique – mais cette fois la dérivation – qui fait l'objet de l'article de Hakim Hacene et Noura Tiziri, *Etude de la performance dérivationnelle en synthématique berbère (kabyle). Le cas de la dérivation nominale*. Les auteurs y examinent, à partir d'un corpus de copies d'élèves, la maîtrise, partielle et menacée par les phénomènes d'emprunt, des mécanismes de la dérivation.

Faisant écho à un travail célèbre d'André Basset<sup>5</sup>, Noura Tiziri présente dans *Le corps humain et les expressions kabyles* les résultats d'une enquête lexicale. Chaque entrée, traduite, est accompagnée de précisions sur la racine (qui détermine l'ordre alphabétique de présentation) la prononciation et la morphologie (pluriel et état d'annexion) et comporte une composante phraséologique développée. Noura Tiziri énonce explicitement le double objectif de son travail : pédagogique et de sauvegarde d'expressions menacées par les évolutions socio-économiques pesant sur la transmission de la langue.

---

<sup>4</sup> Pour une présentation synthétique de la question de l' « état libre » et « l'état d'annexion » du nom en berbère cf. Salem Chaker, L'état d'annexion du nom, in : *Encyclopédie berbère*, V, 1988, p. 686-695 ; [http://www.inalco.fr/crb/pages\\_html/webdoc/annexion.pdf](http://www.inalco.fr/crb/pages_html/webdoc/annexion.pdf)

<sup>5</sup> André Basset, *Etudes de géographie linguistique en Kabylie (sur quelques termes berbères concernant le corps humain)*, Paris, Librairie Ernest Leroux, 1929, 103 p. + 21 cartes. Toutes les dénominations étudiées par Basset – sauf celle du « pouce » - se retrouvent dans l'article de Noura Tiziri, qui en comporte bien d'autres.

C'est au même travail d'André Basset que fait référence Amar Nabti en ouverture de *De quelques spécificités linguistiques du parler des At Yanni*. Il dégage des traits caractéristiques d'une variété du kabyle sans limiter l'enquête au lexique mais en l'étendant à la phonétique, la phonologie, la morphologie et la syntaxe.

Il reste à évoquer quelques aspects plus techniques de cette publication. Ce ne sont pas les systèmes de représentation graphique qui font défaut au berbère<sup>6</sup>... L'écriture utilise ou a utilisé un alphabet traditionnel (tifinagh), qui connaît lui-même plusieurs variantes, l'alphabet arabe (ajami) et l'alphabet latin, avec diverses adaptations. C'est, bien entendu, ce dernier qui a été retenu ici dans une variante proche de celle que propose le Centre de recherche berbère de l'Institut national de langues et civilisations orientales (INALCO, Paris)<sup>7</sup>. Pour les notations et transcriptions phonétiques et phonologiques se sont développées, dans ce champ linguistique comme dans d'autres (langues romanes, langues slaves, langues bantou etc.), des habitudes qui s'écartent parfois des recommandations de l'Association phonétique internationale. Par exemple :

- notation des spirantes par une barre souscrite sous le symbole de l'occlusive (barre qui sera, ici, suscrite au caractère « g » pour des raisons de lisibilité) plutôt que par des lettres grecques
- notation de la fricative pharyngale sonore [ʕ] par la lettre epsilon ε.

En règle générale les notations adoptées ici l'ont été dans le souci de ne pas éloigner sans nécessité notation graphique et transcription phonétique ou phonologique et avec un relatif souci d'esthétique ou du moins de conformité à nos habitudes typographiques. On notera, par exemple, dans tous les cas, les consonnes tendues par le doublement du

---

<sup>6</sup> Actes de la table ronde internationale 'Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère' (INALCO, 1993, *Etudes et documents berbères*, 11, 1994

<sup>7</sup> Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère, Inalco, Paris, 1996, [http://www.inalco.fr/crb/docs\\_pdf/notation.pdf](http://www.inalco.fr/crb/docs_pdf/notation.pdf) et Aménagement linguistique de la langue berbère, Inalco, Paris, 1998, p. 6-11, [http://www.inalco.fr/crb/docs\\_pdf/amenage1998.pdf](http://www.inalco.fr/crb/docs_pdf/amenage1998.pdf)

symbole (utilisée en notation graphique usuelle) plutôt que par la majuscule (utilisée dans les transcriptions phonétiques et phonologiques).

Voici les principales particularités de notation qui pourraient intriguer ou fourvoir une personne non familière du domaine.

- ε et ɥ notent les fricatives pharyngales sonore et sourde (API ʕ et ɥ)
- les autres lettres avec un point souscrit notent des pharyngalisées
- les lettres avec une barre souscrite ou suscrite (ḡ) notent des spirantes
- le redoublement d'une lettre note une articulation tendue
- w suivant une consonne note la labiovélarisation de celle-ci
- c et j notent les fricatives chuintantes sourde et sonore et č et ě les affriquées correspondantes
- ʈ (t cédille) note l'affriquée sifflante sourde
- x et ɣ notent les fricatives vélares sourde et sonore
- y note la semi-voyelle palatale
- e note la voyelle neutre

Quelques efforts qu'on ait pu faire pour tenter d'harmoniser les notations et transcriptions d'un article à l'autre il est peu probable qu'on y soit complètement parvenu. On voudra donc bien pardonner les inconséquences résiduelles. Elles ne devraient pas gravement gêner la compréhension.

La police de caractères utilisée est la police Doulos SIL<sup>8</sup> (codage Unicode).

---

<sup>8</sup> [http://scripts.sil.org/cms/scripts/page.php?site\\_id=nrsi&id=DoulosSILfont](http://scripts.sil.org/cms/scripts/page.php?site_id=nrsi&id=DoulosSILfont)

## ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- BASSET, André, 1952, *La langue berbère*, Londres, Oxford University Press, 72 p. + carte.
- CHAKER, Salem, [1984] 1991, *Manuel de linguistique berbère, I*, Alger, Editions Bouchène, 291 p.
- CHAKER, Salem, 1996, *Manuel de linguistique berbère, II, Syntaxe et diachronie*, Alger, Enag, 289 p.
- GALAND, Lionel, 1988, « Le berbère », Les langues dans le monde ancien et moderne, ouvrage publié sous la direction de Jean Perrot, troisième partie : les langues chamito-sémitiques, Paris, CNRS, pp. 207-242.  
[http://www.berberemultimedia.com/bibliotheque/auteurs/Galand\\_berbere\\_1988.pdf](http://www.berberemultimedia.com/bibliotheque/auteurs/Galand_berbere_1988.pdf)
- « Kabylie », 2004, *Encyclopédie berbère*, XXVII, Aix-en-Provence, Edisud, p. 3986-4093.
- MAHE, Alain, 2001, *Histoire de la Grande Kabylie XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Alger, Editions Bouchène, 650 p.
- NAIT-ZERRAD, Kamal, 2001, *Grammaire moderne du kabyle, Tajerunt tatrart n teqbaylit*, Paris, Karthala, 225 p.
- QUITOUT, Michel, 1997, *Grammaire berbère (rifain, tamazight, chleuh, kabyle)*, Paris, L'Harmattan, 189 p.
- RABDI, Larbi, 2004, *Le parler d'Ihbachen (Kabylie orientale, Algérie)*, Berber Studies 7, Cologne, Rüdiger Köppe Verlag, 148 p.
- SADIQI, Fatima, 1997, *Grammaire du berbère*, Paris, L'Harmattan, 283 p.
- SERVIER, Jean, 1990, *Les Berbères*, Paris, Que sais-je ? n° 718, Presses universitaires de France, 128 p.

